

Discours – Ouverture de gala

IMTM colloque

Mme Marie MASCLET DE BARBARIN

Vice-présidente du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université

- Monsieur le Vice-Président du conseil régional PACA (Maxime TOMMASINI)
- Monsieur le Vice-Président de Métropole Aix Marseille (Jean-Pierre SERRUS).
- Madame la Présidente de l'IMTM (Claire Merlin)
- Madame la Présidente du directoire du GPMM (Christine Cabau Woehrel)
- Monsieur le Président de la CCIMP (Jean Luc Chauvin)
- Cher congressistes,
- Chers collègues,
- Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à excuser le Président Yvon Berland retenu par d'autres obligations professionnelles et en son nom vous remercier vivement pour cette invitation.

Prendre part à ce congrès apparait pour AMU évidente à bien des égards !

- Evidente parce que ce colloque aborde des thématiques qui sont les sujets de l'économie de demain ; l'économie maritime bien sûr mais aussi l'économie du numérique, l'économie de la recherche et de l'innovation, autant de sujets pour lesquels AMU joue un rôle de premier plan
- Evidente aussi parce qu'AMU a la volonté d'être au cœur des grands projets de développement du territoire.

Les liens entre l'Institut Méditerranéen des Transports Maritimes (l'IMTM) et l'Université sont quasi-structurels puisque l'Institut a été fondé par des universitaires qui en ont assuré la présidence jusqu'en 2015 et parmi eux, Monsieur le recteur Michel-Henry Fabre, le professeur Jacques-Maurice Lengrand ou encore Christian Scapel qui malheureusement nous a quitté il y deux mois et dont je souhaite saluer ici sa mémoire.

Aujourd'hui, ce lien se poursuit avec Madame la Présidente, Claire Merlin, vous qui incarnez ce trait d'union entre monde professionnel et monde universitaire puisqu'au-delà de vos responsabilités de directrice juridique du Grand Port Maritime de Marseille, vous êtes

également membre du conseil de direction du Pôle transports de la FDSP et enseigne depuis de nombreuses années au sein des formations de droit maritime de la FDSP.

Nombre d'activités de l'IMTM sont conduites en étroite coopération avec l'Université. Je pense notamment à l'organisation de colloques, à l'animation de formations à destination des professionnels, en passant par la réalisation (plus ponctuelle) de projets d'expertises pour le compte de donneurs d'ordres publics tels que l'Union Européenne ou les ports africains.

Décloisonner les deux mondes (académiques et professionnels) justement, c'est le parti pris par AMU qui s'inscrit résolument dans une dynamique où elle entend relever les défis de demain en jouant, aux côtés des acteurs socio-économiques, un rôle moteur pour l'emploi de ses étudiants et dans le développement économique et l'attractivité de notre territoire.

Et pour cause, AMU, est une jeune université qui présente déjà plusieurs caractéristiques marquantes dans le paysage régional, national et international ;

- Première concrétisation de la métropole
- Première université francophone au monde avec plus de 76000 étudiants
- Premier site de recherche intensive en France hors île de France avec 130 structures de recherches, soutenue par une initiative d'excellence !
- Première université euro-méditerranéenne de la rive Nord, AMU se positionne actuellement au 112^{ème} rang mondial et parmi les 100 universités plus innovantes au monde !

Aix-Marseille Université, a positionné la mer et les enjeux maritimes comme un des éléments moteurs de son attractivité aussi bien sur le plan de la formation, que de la recherche :

Parmi nos institutions, on peut bien sûr citer le « Pôle Transports de la Faculté de Droit et de Science Politique » dirigé par le professeur Cyril Bloch (que je ne présente pas ici puisqu'il est Vice-président et délégué général adjoint de l'IMTM) !

Ce pôle est unique en France, puisqu'il est le seul à regrouper sur le plan national les 3 grandes branches des transports : maritime, aérienne et transports terrestres. Il anime 7 diplômes en droit et management dont 4 sont désormais délivrés en apprentissage.

Une réflexion est d'ailleurs actuellement menée entre l'Université, le Grand Port Maritime de Marseille et l'IMTM pour la mise en place commune de formations professionnelles.

AMU a également une importante activité de recherche (pour ne citer que cette thématique du transport maritime) au sein « du Centre de Droit Économique maritime et des transports » et le « Centre de recherche sur le transport et la logistique ».

Dans un tout autre registre, AMU travaille actuellement (dans le cadre de la prochaine accréditation de son offre de formation) à la mise en place de plusieurs « Groupements Interdisciplinaires de Formations Thématiques ». Ces pôles regroupent des formations de tous horizons disciplinaires autour de thèmes porteurs en termes d'insertion professionnelle pour les étudiants, « identitaires » pour l'établissement et en résonance avec les grands défis et enjeux du territoire.

Parmi les premiers thèmes que nous avons ciblés figurent le "Vieillessement", "le Big Data", "les Risques", "l'Aéronautique", le "Tourisme" et bien sûr la "Mer et les activités maritimes".

Les enjeux maritimes pour notre territoire sont en effet colossaux dans un monde où les océans sont au carrefour des relations internationales, des activités économiques et des enjeux de pouvoir qui s'y révèlent !

Aujourd'hui, notre territoire a tous les atouts pour devenir une métropole maritime monde autour notamment du Grand Port Maritime de Marseille, de la chaîne de l'énergie Berre-Cadarache et d'AMU en tant que moteur principal de l'économie de la connaissance. Il n'y a pas plus belle ambition que la mer pour un territoire comme le nôtre qui a toujours voulu regarder plus loin ! A nous donc d'adosser collectivement tous nos atouts comme c'est le cas aujourd'hui en étant tous réunis !

Madame la Présidente, je tiens à vous renouveler mes sincèrement remerciements pour votre invitation à ce 50ème congrès. C'est aussi un signe fort qu'ensemble, acteurs

institutionnels, acteurs économiques, acteurs académiques, œuvrons pour un territoire qui avance, qui innove, qui parie sur l'avenir. Merci à tous.